

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2018

PROCÈS-VERBAL, d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tenue le 18 décembre 2018, à 19 h 35, 200, route de Fossambault.

Sont présents :

M. Sylvain Juneau, maire
M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
M. Yannick LeBasseur, conseiller, district numéro 3
M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6

Formant le quorum sous la présidence du maire, M. Sylvain Juneau.

Sont également présents :

Mme Josée Larocque, directrice générale par intérim
M^e Daniel Martineau, greffier
M^e Olivier Trudel, greffier adjoint

PROCÈS-VERBAL



OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 57, le président constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.



SUSPENSION DE LA SÉANCE

À 19 h 57, le conseil suspend la séance.



REPRISE DE LA SÉANCE

À 20 h 55, le conseil reprend la séance.



AVIS DE CONVOCATION

Rapport verbal du greffier adjoint voulant que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire ait été signifié à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux.



2018-531

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
APPUYÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



À 21h, M. Jonathan Palmaerts, conseiller, district numéro 6 quitte son siège.



PROPOSITIONS



2018-532

ADOPTION DU BUDGET 2019

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Raynald Brulotte, conseiller, district numéro 4
APPUYÉ PAR : M. Jean Simard, conseiller, district numéro 2
ET RÉSOLU :

D'adopter le budget 2019 de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures au montant de 60 489 815 \$ joint à la présente.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



2018-533

ADOPTION DU PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATION 2019-2020-2021-2022-2023

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marcel Desroches, conseiller, district numéro 1
APPUYÉ PAR : Mme Annie Godbout, conseillère, district numéro 5
ET RÉSOLU :

D'adopté le programme quinquennal d'immobilisations pour les années 2019-2020-2021-2022-2023 de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures joint à la présente.

Adoptée à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

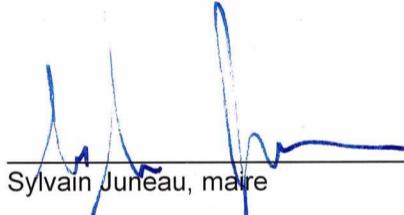


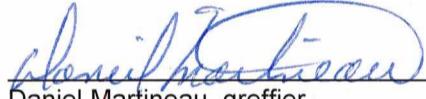
PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL



CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le conseil ayant disposé de toutes les matières inscrites à l'ordre du jour, le président déclare la séance close à 22 h 12.


Sylvain Juneau, maire


Daniel Martineau, greffier